

## Chapeau les retraites pour les patrons !

### Editorial

### *L'état c'est nous !!!*

Récemment, tout le monde s'est insurgé, à juste titre, contre le pactole que devait empocher le patron licencieur de PSA en remerciement des services rendus aux actionnaires. Mais le pire dans cette affaire, c'est l'attitude indécente du gouvernement et plus particulièrement du ministre de l'économie qui murmurait sa réprobation face à de telles pratiques. Mais est-il à ce point amnésique ? Le candidat hollandais avait pourtant promis d'encadrer par la loi ce type de pratiques mafieuses, il devait s'attaquer à l'ennemi invisible, la finance. Mais une fois élu, il a très tôt renoncé en s'en remettant aux promesses du Medef qui s'était engagé à autoréguler ces pratiques de rémunérations abusives. « Faites-moi confiance disait le patronat ».

Et bien oui, on peut lui faire confiance pour s'enrichir sur le dos des salariés en réduisant des salaires déjà très faibles, en revenant sur les maigres acquis sociaux, en licenciant dans les entreprises qui font des profits pour permettre aux actionnaires de se gonfler encore plus.

Les riches s'enrichissent, les pauvres s'appauvrissent, la misère prospère et pourtant le gouvernement perçoit une embellie. La courbe du chômage s'est inversée... Mais dans quel monde virtuel vivent donc ces gens qui nous gouvernent ? Celui des statistiques faussées, des formules économiques absurdes déconnectées du monde réel. La révolte gronde, et pas seulement en Bretagne, contre l'injustice fiscale. Les restos du cœur prévoient une explosion des repas fournis cet hiver, la pauvreté progresse mais nos dirigeants continuent à prôner l'austérité comme seul remède, alors même que le FMI et l'UE commencent à douter.

Alors secouons les ! Exprimons notre colère, non pas en se fourvoyant dans l'impasse que représente le F Haine mais en participant aux actions contre toutes les injustices sociales, contre le racisme et la xénophobie, pour la dignité humaine. Toutes les actions engagées pour ces combats sont légitimes mais avec la fierté de ne plus subir la loi de ceux qui se croient les plus forts.

Vous avez remarqué comment les patrons sont prompts à se tourner vers l'Etat quand leurs affaires périclitent. Par contre, quand les bénéfices rentrent, ils sont moins pressés d'apporter leur contribution à la solidarité nationale. Alors l'Etat doit-il intervenir dans les crises menaçant l'emploi de milliers de salariés ? Oui certainement mais à ses conditions. Il faut arrêter de distribuer des milliards sans contrepartie à des patrons qui veulent continuer à produire sans contraintes, continuer à dégrader les conditions de travail et diminuer les salaires déjà trop faibles, continuer à polluer sans limite au nom de la compétitivité économique, continuer à bénéficier largement des aides publiques sans aucun contrôle, des infrastructures routières sans payer d'impôts et continuer à exploiter les salariés sans entrave.

L'Etat doit intervenir mais dans le sens de l'intérêt général et en priorité en interdisant les licenciements et en demandant le remboursement des aides publiques distribuées aux actionnaires. L'état doit aussi orienter les productions pour la satisfaction des besoins de tous et en agissant pour l'amélioration des conditions de travail.

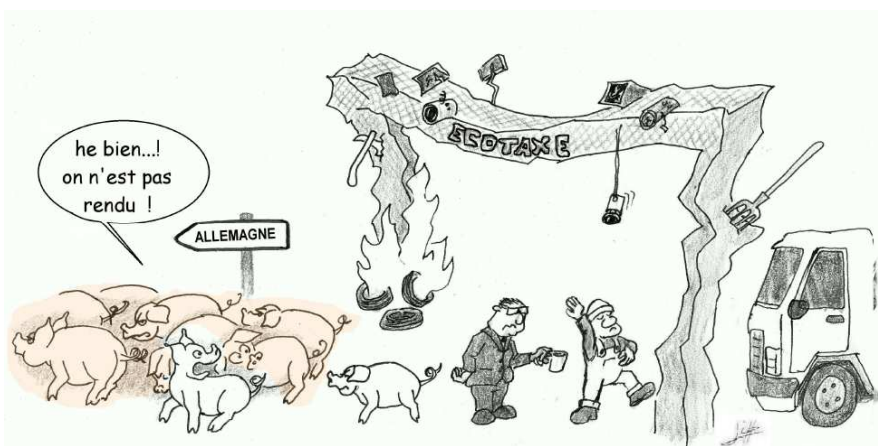
Plutôt que d'engloutir des milliards pour subventionner de l'emploi à bas coût et qui n'empêche pas les licenciements, il faut développer l'emploi public créateur de richesse pour satisfaire les besoins sociaux du plus grand nombre et en priorité des plus faibles.

Assez de cadeaux aux patrons licencieurs !

Mais plus globalement il faut se rendre à l'évidence que le développement des technologies, l'automatisation augmentent la productivité et contribuent à la diminution du travail pénible. C'est bien ce qu'on pouvait espérer et pourtant cela débouche sur le chômage de masse. Alors il est urgent de repenser le système, de déconnecter travail et revenu, de penser développement utile et satisfaction des besoins de tous. Ce n'est pas une utopie. N'oublions pas qu'aujourd'hui les plus riches ne travaillent pas et vivent de leurs rentes boursières obtenues par la sueur des salariés.

Le vrai courage politique serait d'engager cette transition inévitable et nécessaire. Mais tant qu'on aura des comptables et des gestionnaires au gouvernement, on ne risque pas de progresser.

C'est donc aux citoyens de prendre en main leur avenir. Les organisations syndicales ont leur part de responsabilité pour porter ces débats dans la société et notamment sur les lieux de travail. Il n'y a pas de meilleur moment qu'aujourd'hui où tout le système basé sur le profit d'une minorité s'écroule. Précipitons cette destruction et rebâtissons sur des valeurs humanistes pour le bien de tous. Sinon c'est le chaos et la peste brune qui nous guette.



---

### Coup de gueule du Snuitam au dernier CHS local

---

L'Administration locale venait de nous annoncer que suite à la fermeture de l'abattoir Gad et que par le jeu des chaises musicales, deux contrats de vacataires ne seraient pas reconduits en 2014 à l'abattoir de Chateauneuf du Faou.

Nous passâmes ensuite au volet Risques PsychoSociaux (RPS) que nous, nous qualifions en fait de souffrance au travail. Il s'agissait pour le CHSCT\* local de valider l'emploi d'une société spécialisée dans ce type de risques pour la modique somme de 24000 euros, en gros le salaire net des deux vacataires virés .

Nous sommes donc montés au créneau pour dénoncer ce scandale. Il y a quand même des limites à avaler des couleuvres d'autant que les syndicats ont désormais plus de pouvoir qu'auparavant depuis que le CHS est devenu CHSCT.

Nous invitons donc les camarades des autres syndicats à dénoncer comme nous le faisons ce genre de pratiques.

CHSCT\* : Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail

---

### « Des tracasseries administratives... »

---

A l'occasion de la récente crise bretonne, on a vu sur nos écrans de télévision un certain nombre de manifestants se lamenter « des tracasseries administratives » qui paralyseraient l'économie bretonne. En bref, les acteurs économiques voudraient bien travailler mais ils en seraient empêchés par l'administration. Mais de quelles tracasseries administratives s'agit-il ? En analysant les propos tenus par ces manifestants, on apprend que le passage de 450 places d'engraissement de porcs charcutiers à 2000 places, sans enquête publique, est l'une de leurs revendications. Jusqu'à présent, tout agrandissement supérieur à 450 places entraînait le dépôt obligatoire d'un dossier d'autorisation en préfecture avec enquête publique. L'exploitant devait démontrer dans son dossier que les impacts sur l'environnement n'étaient pas augmentés. Les associations de défense de l'environnement ainsi que les riverains des porcheries avaient la « fâcheuse tendance » à se mêler au débat. Ce n'était donc plus supportable pour la profession ! Le ministère de l'agriculture va donc prochainement répondre aux attentes de la profession en concoctant une réglementation qui va dans le sens attendu par certains lobbies agricoles. Quant à l'environnement, qui s'en tracasse ?

---

### Audito-thérapie

---

Régulièrement des inspecteurs généraux en pré-retraite ou parfois des cabinets privés, quand on fait dans le haut de gamme, viennent dans nos services pour écouter nos doléances. Cela permet à chacun d'évacuer son trop plein de frustrations, voire de régler quelques comptes et de faire baisser la pression. Ça soulage sur le coup mais ça ne règle rien car bien sûr, il ne ressort jamais rien de ces audits et la vie continue jusqu'à la prochaine fois. Alors il faudra peut-être cesser de se confier à ces gourous sans pouvoir et utiliser notre énergie à revendiquer avant qu'il ne soit trop tard.

---

### Une petite victoire qui compte

---

Suite aux interventions du SNUITAM-FSU sur le sort réservé aux vacataires «environnement » lors du dernier CHSCT , nos collègues ont obtenu des aides ponctuelles de 900 à 1300 euros . Nous conseillons aux collègues qui connaissent des difficultés financières de se rapprocher de Martine Cachareul l'assistante sociale, seule habilitée à instruire les dossiers d'aides. Ces aides ne sont pas réservées aux seuls vacataires « environnement » mais à celles et ceux dont la situation financière est dégradée ou va se dégrader.

Nous engageons actuellement pour les non-titulaires « environnement » une action au plus haut niveau au Ministère de l'Ecologie .Nous vous tiendrons au courant de l'avancée des négociations dans un avenir proche.

---

### lettre à un collègue retraité

---

Je t'écris pour te donner des nouvelles car les choses ont bien changé depuis ton départ en retraite. Maintenant que l'on est à la DDPP\* on ne se plaint pas car notre directeur nous rassure autant qu'il le faut. Comme il nous dit souvent, **je ne sais pas ce que vous ferez dans 2 ans** mais ajoute aussitôt, **faut pas s'inquiéter**. En plus notre directeur dit qu'il faut faire des économies, c'est d'ailleurs pour ça qu'il y a de plus en plus de cadres auprès de lui. Les choses ont bien changé tu sais, maintenant quand un/une catégorie C part à la retraite, notre directeur le/la remplace par un cadre A. Je suis un peu gêné quand je pense à tous ces cadres A désormais payés comme des catégories C. Ben oui, sinon comment voudrais-tu qu'il fasse des économies notre directeur ? Notre directeur nous a dit aussi que la RGPP\*\* allait être remplacée par la MAP\*\*\*. Personne ne sait ce qu'est la MAP mais notre directeur nous a dit que c'était encore mieux que la RGPP. Moi qui croyais que le MAP c'était pour boucher les trous dans les murs, à moins que ce ne soit pour boucher les trous dans les missions qu'on ne fait plus. En plus, notre directeur faut voir tous les nouveaux mots qu'il nous apprend : reporting, Bop, mutualisation, accréditation etc. On ne sait à quoi ça peut bien servir mais c'est sûrement des trucs importants pour nous aider dans notre travail au quotidien.

Bref, tu vois ici tout va pour le mieux, j'espère juste que tu ne vas pas tomber raide mort en lisant ma lettre.

Un collègue MAPérisé...

DDPP\* : Direction Départementale de la Protection des Populations ;

RGPP\*\* : Révision Générale des Politiques Publiques ;

MAP \*\*\* : Modernisation de l'Action Publique,

---

Contact : **SNUITAM-FSU** du Finistère  
Michel TOBIE, T : 06 47 87 90 06  
Michel.tobie@finistere.gouv.fr

---